



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-cinquième session, Siège de la FAO

Rome (Italie), 2-7 juillet 2012

### QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

#### A. GÉNÉRALITÉS

1. Conformément à l'Article XIII.1 du Règlement intérieur de la Commission, le Secrétariat soumet une estimation des dépenses sur la base de la proposition de programme de travail de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que des renseignements sur les dépenses des exercices financiers précédents. Les montants estimés doivent couvrir les dépenses de fonctionnement de la Commission et de ses organes subsidiaires établis en vertu des dispositions XI.1.a et X.1.b.ii du Règlement intérieur, ainsi que les dépenses relatives au personnel affecté au programme et d'autres coûts afférents au programme. Le présent document fournit des renseignements sur l'exercice budgétaire 2010-2011 et des prévisions pour l'exercice 2012-2013.

#### Processus budgétaire de la FAO

2. Depuis l'exercice biennal 2010-2011, la FAO suit un processus budgétaire axé sur les résultats qui établit un lien direct entre les ressources allouées et les résultats et qui se base sur la définition d'objectifs stratégiques. L'objectif stratégique auquel contribue le programme du Codex est l'*Objectif stratégique D: Améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire*, au titre et à l'appui duquel sont définis plusieurs *résultats organisationnels*. L'unité de la FAO qui fournit des avis scientifiques contribue à ce *résultat organisationnel* au titre du Résultat d'unité D01G107 *Avis scientifiques sur les questions liées à la sécurité sanitaire des aliments communiqués aux organes chargés de l'établissement de normes et aux États Membres de la FAO*.

3. Le résultat d'unité pour le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires est le *Résultat d'unité D0106: Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique*. Le Plan stratégique 2008-2013 du Codex a été pris en compte, de telle sorte que le regroupement des activités soit structuré dans le budget suivant le même ordre logique (voir le tableau ci-dessous).

<b>Résultat organisationnel</b> D01 - Normes et recommandations nouvelles et révisées convenues à l'échelle internationale pour une sécurité sanitaire et une qualité des aliments qui servent de référence pour l'harmonisation internationale		
<b>Résultat par unité</b> D01G106 - Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique		
<b>Produits/Service</b>		
D01G10601	Assurer le Secrétariat du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires	
	<b>Activité</b>	
	D01G1060101	Mise en œuvre du Fonds fiduciaire coréen et japonais au Siège*

	D01G1060102	Assurer le secrétariat de la Commission du Codex, du Comité exécutif et du Comité du Codex sur les principes généraux
	D01G1060103	Assurer le secrétariat des comités de coordination FAO/OMS
	D01G1060104	Assurer le secrétariat des comités chargés de la sécurité sanitaire des aliments
	D01G1060105	Assurer le secrétariat des comités s'occupant de produits
	D01G1060106	Assurer le secrétariat des comités s'occupant de questions générales (Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) et du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS))
	D01G1060107	Assurer le secrétariat des comités s'occupant de l'étiquetage et de la nutrition (Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) et Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU))
D01G10602	Publication de normes du Codex et de textes apparentés	
D01G10603	Communication et information sur les normes du Codex et les textes apparentés	
D01G10604	Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes	
	D01G1060401	Coopération avec d'autres organisations
	D01G1060402	Participation aux activités de renforcement des capacités

\* Prise en charge financière des fonctionnaires détachés par les gouvernements du Japon et de la République de Corée

### Processus budgétaire de l'OMS

4. Les avis scientifiques et les activités du Codex relèvent de l'objectif stratégique 9:

*Améliorer la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire tout au long de la vie en favorisant la santé publique et le développement durable.*

5. Dans le cadre de cet objectif stratégique, le résultat correspondant attendu à l'échelle de l'Organisation est le résultat 9.2:

*Instruments normatifs, y compris les références, les besoins, les priorités en matière de recherche, les directives, les manuels de formation et les normes, élaborés et fournis aux États membres afin de renforcer la capacité de ceux-ci d'évaluer toutes les formes de malnutrition ainsi que les maladies zoonotiques et non zoonotiques et d'y remédier et de promouvoir des usages alimentaires sains.*

### B. BUDGET POUR 2010-2011

6. La participation de la FAO au budget total, au niveau de l'Organisation, a été approuvée par la Conférence de la FAO à sa trente-sixième session (novembre 2009). En ce qui concerne l'OMS, les propositions relatives au budget de l'Organisation ont été approuvées par l'Assemblée mondiale de la santé à sa soixante-deuxième session (mai 2009) (contribution au budget du Secrétariat du Codex).

7. Le Programme de travail et budget approuvé affiche une contribution totale de 8 302 000 dollars EU, somme des contributions de la FAO et de l'OMS, à savoir respectivement 7 077 000 dollars EU (85,2 pour cent) et 1 225 000 dollars EU (14,8 pour cent). Les montants globaux du budget et des dépenses du Codex pour 2010-2011 sont récapitulés au **tableau 1**.

8. Les dépenses relatives à 2010-2011 sont présentées en détail à l'**Annexe 2**.

9. Les dépenses suivantes absorbent une part importante du budget du Codex: l'organisation des sessions de la Commission et du Comité exécutif, le secrétariat des sessions des organes subsidiaires et les réunions

des comités de coordination FAO/OMS, dont les frais d'interprétation et de traduction sont couverts par le budget du Codex.

**Tableau 1. Budget et dépenses 2010-2011 – Comptes regroupés (en milliers de dollars EU)**

Compte	PTB approuvé 2010-2011 <sup>1</sup>	Dépenses 2010-2011
Contribution de la FAO	7 077 (85,2 %)	6 835 84,78 %
Contribution de l'OMS	1 225 (14,8 %)	1 225 (15,19 %)
Recettes accessoires <sup>2</sup>		2 (0,03 %)
<b>TOTAL - RECETTES</b>	<b>8 302</b> <b>(100 %)</b>	<b>8 062</b> <b>(100 %)</b>
Traitements des fonctionnaires du cadre organique	2 748 [33,1 %]	2 564 [31,8 %]
Traitements des fonctionnaires des services généraux	1 412 [17,0 %]	1 346 [16,7 %]
<b>Sous-total - Dépenses de personnel</b>	<b>4 160</b> <b>(50,1 %)</b>	<b>3 910</b> <b>(48,5 %)</b>
Autres ressources humaines <sup>3</sup>	1 015 [12,2 %]	1 381 [17,1 %]
Frais généraux <sup>4</sup>	459 [5,5 %]	502 [6,2 %]
Matériel non fongible <sup>5</sup>	107 [1,3 %]	61 [0,8 %]
Facturation interne <sup>6</sup>	1 710 [20,6 %]	1 402 [17,4 %]
Voyages	851 [10,3 %]	806 [10,0 %]
<b>Sous-total - Dépenses hors personnel</b>	<b>4 142</b> <b>(49,9 %)</b>	<b>4 152</b> <b>(51,5 %)</b>
<b>TOTAL - COÛTS ESTIMÉS</b>	<b>8 302</b> <b>(100 %)</b>	<b>8 062</b> <b>(100 %)</b>

<sup>1</sup> Programme de travail et budget 2010-2011 révisé, tel que présenté dans le document in CX/CAC 11/34/11 (session 2011 de la Commission du Codex Alimentarius).

<sup>2</sup> Y compris les remboursements d'organismes extérieurs afférents à des activités exécutées pour le compte de ceux-ci.

<sup>3</sup> Y compris les consultants, le personnel contractuel et les heures supplémentaires.

<sup>4</sup> Y compris le petit matériel fongible, les dépenses générales de fonctionnement, les frais généraux et les frais de représentation.

<sup>5</sup> Y compris le matériel informatique et le mobilier.

<sup>6</sup> Y compris l'assistance temporaire et les services de traduction, d'interprétation et d'imprimerie assurés par d'autres unités du Siège de la FAO.

Le budget est établi sur la base du calendrier 2010-2011 suivant:

- Sessions annuelles de la Commission du Codex Alimentarius
- Deux sessions du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius avant les trente-troisième et trente-quatrième sessions de la Commission et une session supplémentaire entre les trente-quatrième (2011) et trente-cinquième (2012) sessions
- Réunions d'autres organes, y compris des comités de coordination, selon le calendrier arrêté pour 2010-2011.

### **Contributions des États membres**

10. Outre le versement de leur contribution au titre du budget ordinaire, deux États membres – le Japon et la République de Corée – prennent en charge financièrement deux fonctionnaires chargés des normes alimentaires détachés auprès de la FAO.

11. Les dispositions prises par les pays hôtes pour organiser les sessions du Codex constituent aussi une contribution importante. Les chiffres communiqués par les pays hôtes ont été présentés en 2010 et sont à présent régulièrement inscrits dans le document relatif au budget.

12. Les dépenses prises en charge par les pays hôtes aux fins de l'organisation des sessions du Codex (hormis celles des comités de coordination) en 2010-2011 s'élèvent à **6 520 595 dollars EU**. Ce montant global ne peut être décomposé car tous les pays hôtes n'ont pas ventilé leurs dépenses de la même manière (traduction, interprétation et coût des locaux, par exemple). Il fait apparaître combien est essentielle la contribution des pays hôtes à la mise en œuvre du programme du Codex.

### **Couverture linguistique**

#### *Russe*

13. Lors de la trente-deuxième session de la Commission (2009), la délégation de la Fédération de Russie a dit souhaiter que le russe, qui est une langue officielle de la FAO et de l'OMS, soit employé au cours des prochaines sessions de la Commission et a indiqué que son pays avait versé une contribution au budget de la FAO afin que cette langue soit utilisée dans différents programmes.

14. À l'heure actuelle, de nombreuses publications et normes sont disponibles en russe et cette langue a pu être utilisée lors de récentes sessions du Comité de coordination du Codex pour l'Europe (CCEURO) moyennant le financement des services d'interprétation par le pays coordonnateur ou le pays d'accueil. Le Secrétariat a assuré les services d'interprétation en russe pour la première fois lors de la trente-quatrième session de la Commission (2011).

15. La FAO a fourni un financement complémentaire au budget 2012-2013 du Codex afin que les travaux se déroulent aussi en russe (voir également le paragraphe 18). Ce financement complémentaire sera employé pour traduire des documents du Comité exécutif et de la Commission en 2012-2013 et éventuellement d'autres documents.

#### *Portugais, aux réunions du Comité de coordination du Codex pour l'Afrique (CCAFRICA)*

16. Le portugais a été employé comme l'une des langues de travail des dix-huitième et dix-neuvième sessions du Comité de coordination pour l'Afrique (2009 et 2011) et il bénéficiera également de services d'interprétation lors de la vingtième session (2013) de ce comité, car cette langue importante facilite la participation des pays lusophones. Le coût supplémentaire est estimé à 16 500 dollars EU. Toutefois, il n'est pas possible d'assurer la traduction des documents en portugais compte tenu des ressources actuelles.

### **C. PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES POUR 2012-2013**

17. Les propositions budgétaires pour 2012-2013 sont présentées au **tableau 2**. Le budget est établi sur la base du calendrier 2012-2013 suivant:

- Sessions annuelles de la Commission du Codex Alimentarius (2012 et 2013)
- Deux sessions du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius, avant les sessions de la Commission, le Comité exécutif ayant décidé qu'il n'était pas nécessaire d'organiser de session supplémentaire (REP 11/EXEC, par. 60)

- Réunions d'autres organes, y compris des comités de coordination, sur le modèle du calendrier arrêté pour 2010-2011.

18. Les chiffres pour 2012-2013 sont calculés en ajoutant au budget de l'année précédente le montant de **250 000 dollars EU**, qui se compose de deux enveloppes, de **177 000 dollars EU** et **73 000 dollars EU**, correspondant à l'utilisation de la langue russe respectivement pour les travaux du Codex et pour les réunions du Comité exécutif. En outre, afin d'obtenir les gains d'efficacité demandés par l'Organisation, les ressources hors personnel de tous les groupes de la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs (AGN) ont subi une réduction de 10 pour cent, ce qui porte le budget total du Codex à **8 256 256 dollars EU**.

**Budget pour 2012-2013 – Comptes regroupés (en milliers de dollars EU)**

Compte	Proposition de budget présentée lors de la 34 <sup>e</sup> session de la CAC	PTB 2012-2013 approuvé, avec gains d'efficacité
Contribution de la FAO	7 075 (85,2 %)	7 031 (85,2 %)
Contribution de l'OMS	1 225 (14,8 %)	1 225 (14,8 %)
<b>TOTAL - CONTRIBUTIONS</b>	<b>8 300</b> <b>(100 %)</b>	<b>8 256</b> <b>(100 %)</b>
Traitements des fonctionnaires du cadre organique	2 860 [34,4 %]	2 887 [35,0 %]
Traitements des fonctionnaires des services généraux	1 416 [17,1 %]	1 444 [17,5 %]
<b>Sous-total Dépenses de personnel</b>	<b>4 276</b> <b>(51,5 %)</b>	<b>4 331</b> <b>52,5 %</b>
Autres ressources humaines <sup>7</sup>	1 200 [14,5 %]	1 200 [14,5 %]
Frais généraux <sup>8</sup>	300 [3,6 %]	300 [3,6 %]
Matériel non fongible <sup>9</sup>	100 [1,2 %]	100 [1,2 %]
Services communs internes <sup>10</sup>	1 683 20,3 %	1 600 [19,4 %]
Voyages	741 [8,9 %]	725 8,8 %
<b>Sous-total Dépenses hors personnel</b>	<b>4 024</b> <b>(48,5 %)</b>	<b>3 925</b> <b>47,5 %</b>
<b>TOTAL - COÛTS ESTIMÉS</b>	<b>8 300</b> <b>100 %</b>	<b>8 256</b> <b>100 %</b>

<sup>7</sup> Y compris les consultants, le personnel contractuel et les heures supplémentaires du personnel des services généraux.

<sup>8</sup> Y compris le petit matériel fongible, les dépenses générales de fonctionnement, les frais généraux et les frais de représentation.

<sup>9</sup> Y compris le matériel informatique et le mobilier.

<sup>10</sup> Y compris l'assistance temporaire et les services de traduction, d'interprétation et d'imprimerie assurés par les unités correspondantes du Siège de la FAO.

#### **D. Appui scientifique de la FAO et de l'OMS au Codex**

19. Comme convenu lors de la vingt-septième session de la Commission du Codex Alimentarius, la FAO et l'OMS communiquent des informations concernant le budget alloué aux activités liées au Codex, en particulier aux activités en rapport avec la fourniture d'avis scientifiques à la demande du Codex et des États membres.

20. Le présent document contient une mise à jour des informations présentées à la trente-quatrième session de la Commission ainsi qu'une estimation du budget pour la période 2012-2013, qui comprend les contributions financières des deux organisations au titre de leur programme ordinaire ainsi que les ressources extrabudgétaires engagées pour organiser, en temps voulu et de manière rationnelle, les consultations et les réunions d'experts qui servent à recueillir des avis scientifiques à l'usage du Codex (à savoir les réunions du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires [JECFA], la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides [JMPR], les consultations mixtes FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques microbiologiques [JEMRA] et les consultations d'expert *ad hoc*) et pour élaborer les rapports et les documents techniques.

#### **Budget de la FAO**

21. Les activités en rapport avec les avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments sont mises en œuvre au titre des objectifs stratégiques D et A de la FAO (*Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire* et *Intensification durable des systèmes de production végétale*). Dans ce cadre, le produit organisationnel D01G202 (*Avis scientifiques sur les questions liées à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments communiqués aux organes chargés de l'établissement de normes et aux États Membres de la FAO*) relève de la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs (AGN), laquelle reçoit des contributions d'autres unités de la FAO, comme la Division de la production et de la santé animales (AGA) du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs et la Division des politiques et de l'économie du Département des pêches et de l'aquaculture, et le résultat organisationnel A03 (*Réduction durable des risques dérivant des pesticides aux niveaux national, régional et mondial*) relève de la Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP).

22. La formulation des ajustements qu'il est nécessaire d'apporter au Programme de travail et budget de la FAO pour 2012-2013 étant en cours d'examen interne, les informations présentées relatives au budget de la FAO sont toutes provisoires et susceptibles d'être modifiées. Le budget provisoire d'AGN inscrit au Programme ordinaire pour les avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition pour l'exercice biennal 2012-2013 s'élève au total à 3 548 196 dollars EU, dont 2 368 196 dollars EU de frais de personnel et 1 180 000 dollars EU de coûts hors personnel (soit 870 000 et 310 000 dollars EU pour les avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition, respectivement). Les ressources de FIPM allouées aux avis scientifiques pour la même période est de 186 325 dollars EU. Le budget estimé d'AGP pour les JMPR et les réunions conjointes FAO/OMS sur les spécifications des pesticides (JMPS) est de 1 010 000 dollars EU, frais de personnel et hors personnel compris. Le poste de secrétaire du JECFA est actuellement vacant, suite au départ à la retraite de son titulaire fin 2011, et un recrutement est en cours pour le pourvoir.

23. La FAO continue à préconiser que des ressources extrabudgétaires soient versées pour financer la prestation d'avis scientifiques et des activités connexes par le biais de l'Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation (GIFSA) et d'autres mécanismes qui ont été mis en place à la FAO. À ce jour, trois pays ont apporté une contribution pour la GIFSA (l'Australie, les États-Unis d'Amérique et l'Italie) et, depuis juin 2011, aucun bailleur de fonds n'a fourni de ressources supplémentaires.

#### **Budget de l'OMS**

24. À l'OMS, la majorité des crédits (environ 80 pour cent) affectés aux activités et aux salaires liés à la fourniture d'avis scientifiques sur la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition proviennent de contributions volontaires versées par des États membres et non du budget ordinaire.

25. Pour l'exercice en cours (2012-2013), le budget proposé relatif à la fourniture d'avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments est de 2 640 000 dollars EU (frais de personnel) et le coût estimé de l'activité « sécurité sanitaire des aliments » est de 1 500 000 dollars EU; en ce qui concerne le chapitre

« nutrition », les chiffres correspondants (personnel et activité) sont respectivement de 2 380 000 et 1 347 000 dollars EU. Il s'agit d'estimations calculées à partir des crédits nécessaires pour les activités programmées.

26. Entre le début de l'exercice et juin 2012, l'OMS a reçu des contributions de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, du Japon, du Luxembourg et de la République de Corée aux fins de la mise en œuvre d'activités de prestation d'avis scientifiques pour 2012-2013.

27. Si on se base sur les comptes arrêtés en juin 2012, il faudra trouver des financements pour couvrir les déficits suivants: pour les activités de fourniture d'avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments, le montant actuellement inscrit au budget est de 425 000 dollars EU et le manque à financer est de 70 pour cent environ. Les frais de personnel ne sont que partiellement couverts et le manque à financer s'élève actuellement à environ 45 pour cent. Pour la nutrition, il reste à trouver des financements pour couvrir les rémunérations du personnel à hauteur de 30 pour cent et les activités à hauteur de 70 pour cent.

## Annexe 1 – Plan d’activités général

1. Conformément à la recommandation du Comité exécutif visant à utiliser un plan d’activité général sur le modèle présenté dans le document CX/EXEC 10/64/3, un plan a été établi pour l’exercice 2010-2011.
2. Le modèle proposé dans le document CX/EXEC 10/64/3 a été utilisé pour les tableaux, moyennant quelques adaptations. Il n’est pas possible de donner des chiffres pour les recettes car le budget alloué est global; les seules données comptables présentées sous une forme ventilée sont celles qui concernent les dépenses. Ces tableaux doivent être analysés en regard des montants budgétaires présentés à l’annexe 2.
3. Les coûts de personnel sont présentés globalement, pour toutes les activités confondues, dans le budget 2010-2011 et ne peuvent être décomposés par activité; la colonne correspondant aux coûts de personnel a donc été supprimée du tableau. Dans les plans d’activité, en matière de budget et de financement, les parrains des activités sont la FAO, l’OMS et les gouvernements hôtes.
4. Le Comité exécutif et la Commission souhaiteront peut-être examiner plus avant comment le plan d’activités général devrait être présenté à la lumière des informations pertinentes disponibles.
5. Le Secrétariat souhaiterait par ailleurs suggérer que soit ajouté un autre tableau, pour les comités de coordination, étant donné que ces comités apportent des éléments de réflexion à plusieurs activités, et indiquer que les pays hôtes apportent eux aussi une contribution importante, qui s’ajoute à celle de la FAO et de l’OMS; ceci pourrait être présenté à la Commission lors de sa prochaine session, après les sessions des comités de coordination de l’exercice 2012-2013.

### Plan d’activité

<b>Activité</b>	<b>1.1 Examen et élaboration de normes du Codex et de textes apparentés relatifs à la sécurité sanitaire des aliments</b>
<b>Entités chargées de l’activité</b>	Comité du Codex sur l’hygiène alimentaire (CCFH), Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA), Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF), Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR), Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF), Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU), groupes de travail et comités chargés des produits concernés
<b>Parrains de l’activité</b>	FAO/OMS, gouvernements hôtes
<b>Objectif de la Commission</b>	<b>Objectif 1 – Promouvoir des cadres réglementaires cohérents</b>
<b>Calendrier</b>	Activité permanente
<b>Résultat d’unité FAO</b>	D0106 <i>Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique</i>
<b>Résultat attendu au niveau de l’Organisation (OMS)</b>	Résultat attendu au niveau de l’Organisation 9.2 - <i>Instruments normatifs, y compris les références, les besoins, les priorités en matière de recherche, les directives, les manuels de formation et les normes, élaborés et fournis aux États membres afin de renforcer la capacité de ceux-ci d’évaluer toutes les formes de malnutrition ainsi que les maladies zoonotiques et non zoonotiques et d’y remédier et de promouvoir des usages alimentaires sains</i>

**Ressources allouées à l'activité**

		en dollars EU	Part du budget global allouée à cette activité
<b>Budget</b>	Contribution FAO/OMS	596 481	7,3 %
	Contributions des pays hôtes	3 192 318*	
	Autres contributions (c'est-à-dire contributions extrabudgétaires)	Néant	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 788 799</b>	

\* Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH), Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA), Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF), Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR), Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF).

**Plan d'activité**

<b>Activité</b>	<b>1.2 Examen et élaboration de normes du Codex et de textes apparentés relatifs à la qualité des denrées alimentaires</b>
<b>Entités chargées de l'activité</b>	Groupes spéciaux, comités s'occupant de produits et Comités FAO/OMS de coordination compétents
<b>Parrains de l'activité</b>	FAO/OMS, gouvernements hôtes
<b>Objectif de la Commission</b>	<b>Objectif 1 - Promouvoir des cadres réglementaires cohérents</b>
<b>Calendrier</b>	Activité permanente
<b>Résultat d'unité FAO</b>	D0106 <i>Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique</i>
<b>Résultat attendu au niveau de l'Organisation (OMS)</b>	

**Ressources allouées à l'activité**

		en dollars EU	Part du budget global allouée à cette activité
<b>Budget</b>	Contribution FAO/OMS	100 921	1,25 %
	Contributions des pays hôtes	1 401 900	
	Autres contributions (c'est-à-dire contributions extrabudgétaires)	Néant	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 502 821</b>	

**Plan d'activité**

<b>Activité</b>	<b>1.3 Examen et élaboration de normes du Codex et de textes apparentés relatifs à l'étiquetage et à la nutrition</b>
<b>Entités chargées de l'activité</b>	Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL), Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU)
<b>Parrains de l'activité</b>	FAO/OMS, gouvernements hôtes
<b>Objectif de la Commission</b>	<b>Objectif 1 - Promouvoir des cadres réglementaires cohérents</b>
<b>Calendrier</b>	Activité permanente
<b>Résultat d'unité FAO</b>	D0106 <i>Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique</i>
<b>Résultat attendu au niveau de l'Organisation (OMS)</b>	Résultat attendu au niveau de l'Organisation 9.2 - <i>Instruments normatifs, y compris les références, les besoins, les priorités en matière de recherche, les directives, les manuels de formation et les normes, élaborés et fournis aux États membres afin de renforcer la capacité de ceux-ci d'évaluer toutes les formes de malnutrition ainsi que les maladies zoonotiques et non zoonotiques et d'y remédier et de promouvoir des usages alimentaires sains</i>

**Ressources allouées à l'activité**

		en dollars EU	Part du budget global allouée à cette activité
<b>Budget</b>	Contribution FAO/OMS	57 473	0,7 %
	Contributions des pays hôtes	1 021 200	
	Autres contributions (c'est-à-dire contributions extrabudgétaires)	Néant	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 078 673</b>	

**Plan d'activité**

<b>Activité</b>	<b>1.4 Examen et élaboration de normes du Codex et de textes apparentés relatifs à l'inspection des aliments, à la certification et aux méthodes d'échantillonnage et d'analyse</b>
<b>Entités chargées de l'activité</b>	Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS), Comité du codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)
<b>Parrains de l'activité</b>	FAO/OMS, gouvernements hôtes
<b>Objectif de la Commission</b>	<b>Objectif 1 - Promouvoir des cadres réglementaires cohérents</b>
<b>Calendrier</b>	Activité permanente
<b>Résultat d'unité FAO</b>	D0106 <i>Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique</i>
<b>Résultat attendu au niveau de l'Organisation (OMS)</b>	Résultat attendu au niveau de l'Organisation 9.2 - <i>Instruments normatifs, y compris les références, les besoins, les priorités en matière de recherche, les directives, les manuels de formation et les normes, élaborés et fournis aux États membres afin de renforcer la capacité de ceux-ci d'évaluer toutes les formes de malnutrition ainsi que les maladies zoonotiques et non zoonotiques et d'y remédier et de promouvoir des</i>

	<p><i>usages alimentaires sains</i></p> <p>Résultat attendu au niveau de l'Organisation 9.6 – <i>Renforcement des capacités et appui fourni aux États membres, notamment pour leur permettre de participer à l'établissement de normes internationales, afin d'accroître leur capacité d'évaluer les risques en rapport avec les maladies d'origine alimentaire zoonotiques et non zoonotiques et la sécurité sanitaire des aliments et d'élaborer et de mettre en place des systèmes de contrôle alimentaire nationaux en lien avec les systèmes d'urgence internationaux</i></p>
--	--

#### Ressources allouées à l'activité

		en dollars EU	Part du budget global allouée à cette activité
<b>Budget</b>	Contribution FAO/OMS	104 383	1,2 %
	Contributions des pays hôtes	642 400	
	Autres contributions (c'est-à-dire contributions extrabudgétaires)	Néant	
	TOTAL	746 783	

## Annexe 2

## Dépenses du Codex ventilées par activité et rubrique – 2010

	Traitements fonctionnaires cadre organique	Traitements fonctionnaires services généraux	Autres ressources humaines	Voyages	Matériel	Dépenses générales de fonctionnement (services communs externes)	Dépenses générales de fonctionnement (services communs internes)	Total
Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique	1 395 805	711 636	216 859	50 380	2 206	100 115	362 352	2 839 353
Secrétariat de la Commission du Codex, du Comité exécutif et du Comité du Codex sur les principes généraux	1 824	208	34 150	173 955	3 602	96 329	242 518	552 586
Secrétariat des comités de coordination FAO/OMS	0	0	0	93 167	0	14 657	129 021	236 845
Secrétariat des comités chargés de la sécurité sanitaire des aliments (CCFA, CCCF, CCFH, CCPR, CCRVDF)	0	0	0	34 305	0	8 992	4 021	47 317
Secrétariat des comités s'occupant de produits (CCFFV, CCPFV, CCFO, CCFFP)	0	0	0	12 134	0	1 001	5 402	18 536
Secrétariat des comités s'occupant de questions générales (CCFICS, CCMAS)	0	0	0	0	0	417	413	831
Secrétariat des comités s'occupant de l'étiquetage et de la nutrition (CCFL, CCNFSDU)	0	0	0	18 465	0	664	551	19 680
Publication de normes du Codex et de textes apparentés	0	0	13 850	0	0	1 753	8 051	23 654
Communication et information sur les normes du Codex et les textes apparentés	0	0	0	42	1 260	6 574	0	7 876
Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes	0	0	0	11 992	0	11	0	12 003
Coopération avec d'autres organisations	0	0	0	6 357	0	10 000	0	16 357
<b>TOTAL</b>	<b>1 397 629</b>	<b>711 844</b>	<b>264 859</b>	<b>400 796</b>	<b>7 068</b>	<b>240 513</b>	<b>752 328</b>	<b>3 775 037</b>

### Dépenses du Codex ventilées par activité et rubrique – 2011

	Traitements fonctionnaires cadre organique	Traitements fonctionnaires services généraux	Autres ressources humaines	Voyages	Matériel	Dépenses générales de fonctionnement (services communs externes)	Dépenses générales de fonctionnement (services communs internes)	Total
Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique	1 166 341	634 371	427	3 719	17 712	125 891	40 532	1 988 993
Secrétariat de la Commission du Codex, du Comité exécutif et du Comité du Codex sur les principes généraux	0	0	482 824	81 474	8 912	93 112	186 521	852 631
Secrétariat des comités de coordination FAO/OMS	0	0	225	45 848	0	5 235	166 521	217 829
Secrétariat des comités chargés de la sécurité sanitaire des aliments (CCFA, CCCF, CCFH, CCPR, CCRVDF)	0	0	400 000	55 386 <sup>11</sup> 85 000	0	6 823	1 955	549 164
Secrétariat des comités s'occupant de produits (CCFFV, CCPFV, CCFO, CCFFP)	0	0	0	34 853	0	11 355	36 177	82 385
Secrétariat des comités s'occupant de questions générales (CCFICS, CCMAS)	0	0	0	27 596	0	4 071	71 885	103 552
Secrétariat des comités s'occupant de l'étiquetage et de la nutrition (CCFL, CCNFSDU)	0	0	0	22 218	0	2 214	13 361	37 793
Publication de normes du Codex et de textes apparentés	0	0	200 090	12 640	4 843	7 901	93 067	318 541
Communication et information sur les normes du Codex et les textes apparentés	0	0	0	0	0	5 205	39 256	44 461
Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes	0	0	0	28 151	0	102	406	28 659
Coopération avec d'autres organisations	0	0	0	3 485	0	0	0	3 485
Participation à des activités de renforcement des capacités	0	0	32 401	4 802	22 409	117	0	59 729
<b>TOTAL</b>	<b>1 166 341</b>	<b>634 371</b>	<b>1 115 967</b>	<b>405 172</b>	<b>53 876</b>	<b>262 026</b>	<b>649 469</b>	<b>4 287 222</b>

<sup>11</sup> Voyages pour les sessions des comités du Codex. Le second chiffre correspond aux frais de voyages de certains experts du JECFA pour assister à la soixante-quinzième session de ce Comité (réunion sur les résidus de médicaments vétérinaires) en novembre 2011.

### Dépenses du Codex ventilées par activité et rubrique – 2010-2011

	Traitements fonctionnaires cadre organique	Traitements fonctionnaires services généraux	Autres ressources humaines	Voyages	Matériel	Dépenses générales de fonctionnement (services communs externes)	Dépenses générales de fonctionnement (services communs internes)	Total
Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique	2 562 146	1 346 007	217 286	54 099	19 918	226 006	402 884	4 828 346
Secrétariat de la Commission du Codex, du Comité exécutif et du Comité du Codex sur les principes généraux	1 824	208	516 974	255 429	12 514	189 441	428 827	1 405 217
Secrétariat des comités de coordination FAO/OMS	0	0	225	139 015	0	19 892	295 542	454 674
Secrétariat des comités chargés de la sécurité sanitaire des aliments (CCFA, CCCF, CCFH, CCPR, CCRVDF)	0	0	400 000	174 691	0	15 815	5 976	596 481
Secrétariat des comités s'occupant de produits (CCFFV, CCPFV, CCFO, CCFFP)	0	0	0	46 987	0	12 356	41 579	100 921
Secrétariat des comités s'occupant de questions générales (CCFICS, CCMAS)	0	0	0	27 596	0	4 488	72 298	104 383
Secrétariat des comités s'occupant de l'étiquetage et de la nutrition (CCFL, CCNFSDU)	0	0	0	40 683	0	2 878	13 912	57 473
Publication de normes du Codex et de textes apparentés	0	0	213 940	12 640	4 843	9 654	101 118	342 195
Communication et information sur les normes du Codex et les textes apparentés	0	0	0	42	1 260	11 779	39 256	52 337
Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes	0	0	0	40 143	0	113	406	40 662
Coopération avec d'autres organisations	0	0	0	9 842	0	10 000	0	19 842
Participation à des activités de renforcement des capacités	0	0	32 401	4 802	22 409	117	0	59 729
<b>TOTAL</b>	<b>2 563 970</b>	<b>1 346 215</b>	<b>1 380 826</b>	<b>805 968</b>	<b>60 944</b>	<b>502 539</b>	<b>1 401 797</b>	<b>8 062 259</b>